



MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE
Collège PABLO PICASSO
32, Rue du Pont Neuf
91160 SAULX LES CHARTREUX
Tél : 01 64 48 86 26
Fax : 01 69 34 35 90
<http://www.clg-picasso-saulx.ac-versailles.fr/>

PROCES VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION du 05 avril 2018

Ce conseil d'administration a été précédé par la tenue d'une commission permanente le 27 mars 2018.

Le quorum étant atteint, (23/30) la séance est ouverte à 17h47 par Monsieur le Principal.

Etaient présents :

M. BEAUFRERE, Principal / M. FREALLE, Principal-adjoint / M. LANNON, Directeur SEGPA / M. JARROUSSE, Gestionnaire / M. UGUEN, CPE

Mmes BONNEFOND, GIQUEL, HERVOUET, THOREAU, TRIQUET et M. BATISTA, DINOUEL personnels d'enseignement et d'éducation

Mmes BABOOTARIE personnel technique

Mmes ABADIE, CARRE, CHARRON, COUTE, PRODHON et M. BAILLY, PADIOLEAU parents d'élèves

Melle MEDIN, REDMAN et M. ABED MERAIM élèves

Excusé : Madame GELOT Vice-présidente du Conseil départemental et Maire de Longjumeau, Monsieur PONS Conseiller départemental, Monsieur BAZILE Maire de Saulx-Les-Chartreux,

Invités: Mme BECHU-FAUCHIER, fondée de pouvoir et Mme COEURET personnel d'enseignement

L'ordre du jour est présenté.

Le procès-verbal du Conseil d'administration du 27 novembre 2017 est approuvé à l'unanimité.

1) Compte financier exercice 2017

La Gestionnaire commente le rapport et les documents comptables relatifs au compte financier 2017 (voir document joint) avec l'agent comptable.

Le Conseil d'administration adopte le compte financier de l'exercice 2017 pour la somme de 855 100,50 euros en recettes et la somme de 846 961,68 euros en dépenses.

Délibération 2017 - 27	Présents : 25	Votants : 23	Pour : 23	Abs : 0	Contre : 0
------------------------	---------------	--------------	-----------	---------	------------

2) Affectation du résultat

Le conseil d'administration décide de répartir le résultat comptable de l'exercice 2017 pour la somme de 8 138,82 euros sur le compte de réserves du service général.

Délibération 2017 - 28	Présents : 25	Votants : 23	Pour : 23	Abs : 0	Contre : 0
------------------------	---------------	--------------	-----------	---------	------------

3) DBM pour vote

Un prélèvement de 15 680,00 euros sur le fond de roulement est proposé pour une affectation au service AP afin de payer la facture de location du gymnase extournée en 2016.

Délibération 2017 - 29	Présents : 25	Votants : 23	Pour : 23	Abs : 0	Contre : 0
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Départ de Mme BECHU-FAUCHIER, fondée de pouvoir à 18h35.

4) Modification de l'attribution des logements de fonction 2017-2018

Une modification de l'attribution des logements de fonction est présentée. (cf. document)

Délibération 2017 - 30	Présents : 24	Votants : 23	Pour : 23	Abs : 0	Contre : 0
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

5) Acceptation des bilans financiers des voyages 2017/2018

Le bilan financier du voyage organisé en Allemagne du 04 au 09 décembre 2017 s'élève à un montant total de 14 367,03 euros avec une participation de 370,00 euros par famille.

Le bilan financier du voyage organisé à Bibracte du 12 au 15 février 2018 s'élève à un montant total de 6 849,68 euros avec une participation de 170,00 euros par famille.

Le bilan financier du voyage organisé à Venise du 06 au 09 mars 2018 s'élève à un montant total de 12 739,45 euros avec une participation de 380,00 euros par famille.

Le bilan financier du voyage organisé à Madrid du 05 au 10 mars 2018 s'élève à un montant total de 13 450,50 euros avec une participation de 400,00 euros par famille.

Délibération 2017 - 31	Présents : 24	Votants : 23	Pour : 23	Abs : 0	Contre : 0
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

6) Séjour à Sillé plage pour les élèves de l'Association Sportive

Le projet de séjour dans la Sarthe au Cercle de voile de Sillé plage, de 40 élèves assidus de l'Association Sportive du lundi 18 matin au vendredi 22 juin fin d'après-midi est présenté aux membres du conseil d'administration. Le séjour permet de pratiquer des activités de pleine nature (voile, canoë-kayak, escalade, tir à l'arc, VTT, course d'orientation, raid) et de vivre ensemble. Voyage en car privé et hébergement collectif au centre avec pension complète. Assurance annulation souscrite.

Madame GIQUEL est désignée mandataire du séjour.

Délibération 2017 - 32	Présents : 24	Votants : 23	Pour : 23	Abs : 0	Contre : 0
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

Le budget de ce séjour est approuvé avec une participation volontaire des familles de 260,00 euros maximum par enfant. La part des accompagnateurs est financée par la dotation du collège, pour un montant de 1 100,00 euros maximum.

Délibération 2017 - 33	Présents : 24	Votants : 23	Pour : 23	Abs : 0	Contre : 0
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

7) Règlement intérieur

Le règlement intérieur de l'année scolaire 2018/2019 est présenté.

Délibération 2017 - 34	Présents : 24	Votants : 23	Pour : 23	Abs : 0	Contre : 0
-------------------------------	----------------------	---------------------	------------------	----------------	-------------------

8) Contrat d'objectifs et projet d'établissement

Le contrat d'objectifs est une démarche de contractualisation entre le collège, la DSDEN et le Conseil Départemental qui doit permettre à la communauté éducative de se mobiliser afin de conduire chaque élève à la réussite, dans un parcours ambitieux et sécurisé.

Il définit les objectifs prioritaires que l'établissement s'engage à atteindre pour satisfaire aux orientations nationales et académiques. Il prend appui sur le projet d'établissement.

Les quatre axes du contrat d'objectifs 2018/2022

- **Objectif 1 (Réussir):** Construire un cycle 3 partagé, maintenir la réussite de tous les élèves, repérer les besoins éducatifs particuliers des élèves
- **Objectif 2 (Réussir):** Fluidifier les parcours, maintenir la réussite de tous les élèves et prévenir le décrochage
- **Objectif 3 (Agir):** Favoriser une ouverture artistique, culturelle, scientifique, éco-durable, sportive et associative
- **Objectif 4 (Mobiliser):** Maintenir la place de la communauté éducative, placer le collège au cœur de la communication et de l'évaluation

Le projet d'établissement 2018-2022 est finalisé pour quatre ans avec des volets d'application annuels. Chaque membre de la communauté éducative prend sa place et son rôle dans ce projet commun et fédérateur. Il donne une impulsion et une reconnaissance aux actions de tous. Il permet d'apporter du sens et une cohésion aux projets. Chaque élève doit pouvoir construire son devenir pendant les quatre années de sa scolarité au collège. Le projet académique 2020, la mise en œuvre de Loi pour la Refondation de l'Ecole, l'Ecole inclusive et l'Ecole de la confiance doivent être des points d'appui pour la construction de la politique éducative de l'établissement.

Les trois axes du projet d'établissement 2018/2022

- **Axe 1 : Rendre l'élève acteur dans un parcours scolaire ambitieux (Réussir)**
 - 1.1 *Aider l'élève à trouver sa place au sein du collège.*
 - 1.2 *Enrichir l'offre éducative et permettre la diversification des parcours des élèves.*
 - 1.3 *Construire le parcours avenir.*
- **Axe 2 : Favoriser une ouverture culturelle, artistique, scientifique, éco-durable, sportive et associative (Agir)**
 - 2.1 *Maintenir la carte des langues et l'enseignement des LCA sur l'établissement. Poursuivre l'accueil d'élèves fragilisés en développant l'inclusion.*
 - 2.2 *Offrir une ouverture artistique, scientifique et humaniste à tous les élèves en associant le collège aux actions partenariales du territoire.*
 - 2.3 *Maintenir la place et le rôle de l'Association sportive et du FSE.*
- **Axe 3 : Placer le collège au cœur de la communication et de l'évaluation (Mobiliser)**
 - 3.1 *Développer les pratiques numériques dans le cadre des apprentissages.*
 - 3.2 *Ouvrir la vie du collège vers l'extérieur.*
 - 3.3 *Favoriser les pratiques évaluatives et le repérage des besoins des élèves.*

9) DNB 2018 et évaluation par compétences

Le principe des examens blancs (contrôles communs 31 janvier et 1er février et du DNB Blanc le jeudi 03 et vendredi 04 mai 2018) est acté.

Les nouvelles modalités des épreuves du DNB 2018 sont présentées et sont relayées sur le site du collège (Maîtrise du socle commun, examen terminal, conditions d'obtentions, mentions, épreuves).

L'épreuve orale, sera organisée le 23 mai 2018. Elle portera en priorité sur l'EPI "Monde économique et professionnel" et plus particulièrement le rapport du stage en entreprise. Les élèves auront la possibilité de choisir de présenter le projet "Se construire, construire son orientation" ou "Tableurs et algorithmes". Un élève qui souhaiterait s'appuyer sur un autre projet en aurait la possibilité (projet artistique WIR, voyages). Possibilité de passer son épreuve en LVE. Un formulaire de choix sera adressé à chaque famille de 3^e.

Les propositions de validation des compétences des élèves de 3^e (cycle 4) auront lieu lors de conseils de fin de cycle à la mi mai. Les conseils de classe de 3^e auront lieu avant le 08 juin. La validation des compétences des élèves de 6^e (cycle 3) se fera fin juin - début juillet.

Les dates des épreuves du DNB 2018 sont fixées au jeudi 28 et vendredi 29 juin 2018. Les cours s'arrêteront le mardi 26 juin pour toutes les classes. Le collège accueillera les élèves jusqu'au vendredi 06 juillet à 17h00.

10) Enquête Climat Scolaire

À compter de la rentrée 2017/2018, la cellule académique climat scolaire de l'académie de Versailles a proposé aux collèges volontaires (soit 80 établissements) de solliciter la passation d'une enquête climat scolaire pour tous les acteurs (sauf les familles) de leur établissement.

Cette enquête a pour objectif de dresser un diagnostic à partir duquel l'équipe pédagogique et éducative pourra impulser un climat scolaire serein, favorable aux apprentissages.

Les objectifs sont :

- d'engager et d'accompagner les équipes
- d'améliorer le climat scolaire
- de faire « une photo » de l'établissement
- de mesurer le « ressenti »

Les apports sont :

- de permettre une prise de conscience générale en suscitant la curiosité de tous les acteurs par une approche novatrice et assez consensuelle
- d'objectiver les ressentis
- de donner la parole à tous
- d'identifier les points forts et les points faibles de l'établissement
- d'identifier des pistes pour l'action

Passation sur tablette numérique du 22 au 26 janvier 2018.

Prêt de 60% des personnels et plus de 90% des élèves ont valablement répondu à l'enquête Climat Scolaire. Les premiers résultats donnent une impression positive voire très positive des élèves. Le ressenti des adultes est plus mitigé par rapport à celui des élèves.

Informations diverses

Le Principal informe les membres du conseil d'administration de la signature de conventions : recrutements d'AED et d'AVS.

L'agent d'accueil est absente depuis les vacances de Toussaint. Elle était remplacée depuis le retour des vacances d'hiver. La remplaçante est désormais en arrêt. Madame BABOOTARIE, cheffe de cuisine, sera mutée au 1er mai.

Il n'y a à ce jour aucune planification de travaux. Le collège n'a pas de technicien référent pour coordonner les travaux depuis novembre 2016. Il y a à ce jour beaucoup de visites d'entreprises pour des chantiers mais aucun retour. Seuls les travaux d'urgence ou à caractères de dangerosité sont réalisés.

La Commission Communale de Sécurité a eu lieu le 14 décembre 2017.

Les élèves de SEGPA ont réalisé l'apéritif-dîatoire pour les voeux de la commune de Saulx-les-Chartreux le 12 janvier.

Une intervention par la RATP a eu lieu auprès de tous les élèves de 6e et de 5e en janvier 2018.

Une intervention par la SNCF a eu lieu auprès de tous les élèves de 6e le 22 et 23 janvier.

Les interventions sur la vie sociale et affective pour tous les élèves de 4e ont débuté en janvier 2018. Elles se poursuivront au 3e trimestre.

Le Forum des Métiers organisé en direction des élèves de 3e et 4e le 26 janvier a obtenu un vif succès.

L'EPI "Langues et culture hispanique" pour tous les élèves de 4e a été organisé du 22 au 25 janvier. Un spectacle musical a été présenté au 5e et 4e le 30 janvier au gymnase.

Le CESC et la CHS ont eu lieu le 1er février.

L'artiste IPIN avec la Compagnie La Conflégration et les élèves de 3e ont réalisé une oeuvre collective au collège du 05 au 09 mars. Ce partenariat artistique a été organisé avec Animakt.

Tous les élèves de 4e ont travaillé sur le parcours avenir avec l'association "Ce Que Je Veux Faire Plus Tard" du 05 au 20 mars.

Les conseils de classe du deuxième trimestre ont eu lieu du 12 mars au 03 avril.

La Brigade de Prévention de la Délinquance Juvenile de la Gendarmerie Nationale est intervenue auprès de toutes les classes le 26 et 27 mars.

Les élèves de 5e1, 5e2 et 5e SEGPA se sont rendus à la fondation Anthéia le 27 mars.

Les 3e5 et 3e6 se sont rendus à La Villette le 27 mars pour le salon des Métiers de l'Industrie d'Ile de France.

Les élèves de l'AS Sport Partagé sont champions académiques depuis le 29 mars.

L'exercice d'évacuation incendie du deuxième trimestre a eu lieu le jeudi 29 mars.

L'exercice PPMS de confinement "risques naturels" a eu lieu le 05 avril.

Les 3e4 et 3e5 se sont rendus au Chemin des Dames dans l'Aisne le 05 avril.

Tous les élèves de 5e et 3e ont obtenu leur Attestation Scolaire de Sécurité Routière 1 & 2.

Le Conseil de Vie Collégienne organise une Journée Chic le 06 avril.

La réunion des parents pour l'orientation post 3e est organisée le 10 avril.

Une réunion de présentation du collège et de l'année de 6e est proposée aux parents de CM2 le jeudi 12 avril.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h47.

